

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

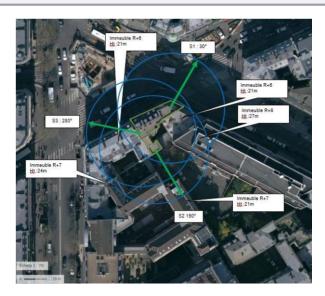
Informations générales :					
Opérateur	Orange	Arrdt	8 <sup>ème</sup>		
Nom de site	ST_PHILIPPE_DU_ROULE_BIS	Numéro	00034790U51-18		
Adresse du site	69bis, rue La Boétie	Hauteur	R+7 (30,10m)		
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/ Bureaux		
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/800/900/1800/2100/2600/3500MHz)				
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts				
Dossier soumis à Déclaratio	n Préalable ou Permis de Construire ?		Oui (DP)		
	Calendrier de suivi du dossier				
Date d'enregistrement au D	épartement de la Téléphonie Mobile (J)		06/09/2023		
	synthèse à la Mairie d'arrondissement		06/09/2023		
Date limite de réponse de l	a Mairie d'arrondissement (J+1 mois)		07/10/2023		
	Objet de la demande				
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage la création d'un relais de téléphonie mobile au 69 Bis, rue La Boétie, dans le 8ème arrondissement de Paris				
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes : 3 antennes 3G/4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600MHz) à faisceau fixe et 3 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceau orientable, orientées vers les azimuts 30°,150° et 280°				
Distance des ouvrants	Porte d'accès à la terrasse à 4m Fenêtres entre 3m et 4m sous les antennes	Néant			
Estimation par azimut	3G/4G: 30°< 2V/m; 150°< 2V/m; 280°< 2V/m 5G: 30°< 1V/m; 150°< 2V/m; 280°< 1V/m				
Hauteur des antennes (HMA)	30,80m en faisceau fixe et 32m en faisceau orientable				
,	Incidence visuelle				
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes superposées 2 à 2. Chaque paire d'antennes sera intégrée derrière un cache en résine				
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés à proximité des antennes sur une structure lestée en terrasse, sans impact visuel				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondisse	ment conce			
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable  Défavorable  Ne se prononce pas		



# Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

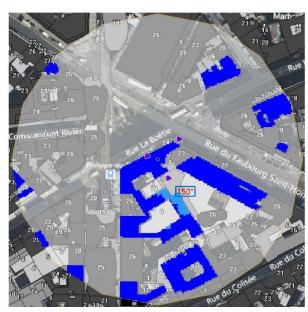
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

# Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	25.50	25.50	22.50

#### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE



## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux\_orientables :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 1 et 2	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	25.50	28.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après



**AVANT** 



**APRES** 



## **Vue des Azimuts**

Azimut 30° Azimut 150°





Azimut 280°

